11.—Menages et tamilles, par région, 1941, 19471 et 1949	1.—Ménages et familles, par région	1941	19471 of 19481
--	------------------------------------	------	----------------

Région et année	Ménages	Aug- men- tation depuis 1941	Person- nes dans les mé- nages	Moyen- ne de person- nes par ménage	Familles	Aug- men- tation depuis 1941	Person- nes dans les fa- milles	Moyen- ne de person- nes par ménage
	nombre	%	nombre	nombre	nombre	%	nombre	nombre
Provinces Maritimes.1941 1947 1948	243,672 272,000 286,000	11.6	1,130,410 1,191,000 1,217,000	4 · 4	236,630 273,000 285,000	15·4 20·4	985,872 1,083,000 1,134,000	4.0
Québec	663,426 789,000 798,000	$18.9 \\ 20.3$	3,331,882 3,668,000 3,749,000	4.6	647,946 812,000 804,000	25·3 24·1	2,937,828 3,516,000 3,519,000	4.3
Ontario	969,267 1,115,000 1,154,000	15·0 19·1	3,787,655 4,129,000 4,241,000	3.7	909,210 1,073,000 1,117,000	18·0 22·9	3,235,793 3,680,000 3,848,000	3.4
Prov. des Prairies1941 1947 1948	593,677 637,000 660,000	${7 \cdot 3}$ $11 \cdot 2$	2,421,905 2,379,000 2,431,000	3.7	532,130 591,000 590,000	11·1 10·9	2,109,322 2,170,000 2,211,000	3.7
ColBritannique1941 1947 1948	236,047 315,000 337,000	33·4 42·8	817,861 1,032,000 1,071,000		199,383 293,000 292,000	47·0 46·5	669,171 966,000 954,000	3.3
Totaux	2,706,089 3,128,000 3,235,000	15·6 19·5	11,489,713 12,399,000 12,709,000	4 · 2 4 · 0 3 · 9	2,525,299 3,042,000 3,088,000	20·5 22·3	9,937,986 11,415,000 11,666,000	3.7

Définition de ménage.—Aux fins du relevé-échantillon, un ménage est un groupe de personnes vivant en commun dans un même logis et partageant les mêmes services ménagers. Ce peut être une seule famille, ou parfois une seule personne, ou un groupe de personnes non apparentées ou, peut-être encore, une famille avec pensionnaire ou domestique.

Définition de famille.—Pour fins de comparaison avec les statistiques du recensement de 1941, une famille au sens du relevé-échantillon est un groupe de deux ou plusieurs personnes vivant en commun dans un logement et apparentées en qualité d'époux ou d'épouse, avec ou sans enfants, ou en qualité de parent et d'enfant. Les autres parents habitant le même logement, y compris les enfants mariés, ne sont pas considérés comme membres de la famille. Toutefois, lorsque le fils (ou la fille) marié et sa propre famille vivent dans le même logement ou le même ménage que ses parents, ils constituent une seconde famille dans le logement.

## Section 13.—Recensement des provinces des Prairies

La loi du recensement et des statistiques de 1905 et la loi de la statistique de 1918 (remplacée par la loi de 1948 sur la statistique) décrètent qu'un recensement de la population et de l'agriculture des provinces de Manitoba, Saskatchewan et Alberta sera effectué en 1906 et tous les dix ans dans la suite, en plus du recensement décennal du Canada.

Le dernier recensement des provinces des Prairies a eu lieu le 1er juin 1946. Un résumé des résultats établis jusqu'en mars 1948, paru aux pp. 172-181 de l'Annuaire de 1948-1949, donne les caractéristiques générales de la population: sexe, âge, état civil, lieu de naissance, citoyenneté, langue maternelle, degré d'instruction et migration. La présente édition résume d'autres analyses faites depuis. Des renseignements plus détaillés, qui sont communiqués dans des bulletins, seront plus tard publiés dans les volumes de recensement.